Lettre d'information NATHD sur le réseau public fibre en exploitation de votre commune
Janvier 2026 - n° précédents et toutes informations utiles à consulter sur www.nathd.fr

## La fermeture du réseau téléphonique cuivre, propriété d'Orange, continue sur les territoires

# Il est temps de passer à la fibre sur le réseau public !

Après une première coupure en janvier 2025 pour 10 communes de Corrèze, ce mardi 27 janvier 2026, ce sont tous les habitants de près de 110 communes déjà desservies par le réseau public de fibre optique (46 communes en Charente, 51 en Corrèze et 12 en Haute-Vienne) qui seront concernés par la fermeture définitive du réseau téléphonique cuivre et Internet xDSL.

Dans un an, toujours selon le calendrier prévisionnel d'Orange, 210 communes supplémentaires seront concernées par cette fermeture définitive du réseau cuivre en Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne et dans les Landes et ainsi de suite, par lots de communes, pour atteindre la fermeture totale du réseau téléphonique cuivre historique à l'échelle nationale, en 2030.

**Heureusement, le réseau fibre 100 % public qui dessert votre territoire, et dont NATHD est l'opérateur d'infrastructure, est déjà là pour prendre le relai ! Avec plus de 750 000 adresses éligibles à la fibre dépassant les objectifs initiaux et déjà plus de 800 000 usagers particuliers et entreprises actifs sur le réseau, cette dynamique confirme la pertinence d'un modèle public au service des territoires.**

# Anticiper de plusieurs mois le passage à la fibre est la clé d'une transition réussie et permet d'éviter le goulot d’étranglement que représente l’échéance de l’arrêt du cuivre

Cette mutation des infrastructures de télécommunications impacte directement tous les habitants et, bien sûr, les collectivités locales. Il est essentiel que tous les acteurs concernés (particuliers, entreprises, collectivités et opérateurs des réseaux) réussissent au mieux cette transition afin d’assurer la continuité des services de communication indispensables au quotidien : téléphone, Internet et les services associés : TV, téléassistance, télésurveillance, etc. Car, quand l’échéance arrive, ce sont souvent les élus locaux qui sont en première ligne.

## Une transition majeure posant plusieurs défis parfois complexes à appréhender pour les élus locaux et les services municipaux :

**- L'accompagnement et l'information des habitants** : certains ignorent encore les démarches à entreprendre pour migrer vers la fibre, d'autres n’en voient pas la nécessité ou craignent tout simplement le changement.
**- La couverture réelle du territoire** : même si les communes concernées sont majoritairement intégralement couvertes par la fibre, certaines rares exceptions peuvent soulever des inquiétudes légitimes.
**- La qualité des adresses :** un sujet déterminant, car sans adresse certifiée, l’accès à la fibre prendra plus de temps pour vos administrés.

## Le rôle incontournable des collectivités

En complément de l’action d’Orange, opérateur d’infrastructure du réseau cuivre, et de celles des grands opérateurs commerciaux (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) qui ne manquent pas de communiquer régulièrement vers leurs abonnés, voire de couper leurs services sur le réseau cuivre quelques mois avant la date officielle de fermeture définitive pour les inciter à passer à la fibre, une mobilisation active des collectivités peut permettre d’assurer une information claire et un passage à la fibre facilité.

**Des actions pour faire de cette transition un succès !**

- Organisation de **permanences ou de réunions d'information publiques** en partenariat avec NATHD pour sensibiliser les habitants.
- Organisation de **webinaires d’information à destination des mairies par NATHD pour accompagner les élus et les services.**
**- Communication pour informer les administrés des démarches à suivre** via le bulletin communal, le site Internet ou les réseaux sociaux. NATHD tient à votre disposition des modèles d’articles et de visuels.
- **Identification des bâtiments qui seraient encore non éligibles à la fibre ou des projets de construction** au moins 6 à 7 mois avant la date de coupure du service pour accélérer les raccordements et éviter les échecs dus à des travaux d’adduction, souvent longs, et qui s’avèreraient nécessaires pour pouvoir raccorder un administré à la fibre. **Identification et accompagnement des personnes fragiles, isolées ou éloignées du numérique** dont la sécurité et la santé (télésurveillance, téléassistance…) sont directement liées à des services connectés.

**Et vous, quelles actions prévoyez-vous pour accompagner cette transition ?** Certaines communes ont déjà pris des mesures, NATHD est là pour vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter.

## INFORMEZ-VOUS sur le site Internet NATHD

**Je me tiens informé : www.nathd.fr/arret-du-cuivre/**

**En accès sur le site :**

- le calendrier et la carte d'arrêt du cuivre d'Orange, par communes ;
- le calendrier d'arrêt du cuivre NATHD, uniquement pour les communes desservies par le réseau public fibre ;
- une fiche info récapitulative ;
- un modèle d'article pour le bulletin municipal à télécharger ;
- le lien vers le site d'information du ministère de l'Économie avec des informations sur les mesures d'accompagnement de l'État pour les raccordements complexes.

## INFORMEZ VOS ADMINISTRÉS

**Vous souhaitez organiser un temps d'information ou communiquer auprès de vos administrés ?** Votre correspondant territorial NATHD vous accompagne : correspondant@nathd.fr

## Comment savoir si une adresse a accès à la fibre ?

C'est très simple avec notre test d'éligibilité en ligne. Si le test est positif avec une pastille verte à l'adresse, il est déjà possible de s'abonner à la fibre auprès de l'opérateur de son choix.
Pour les autres cas, suivez les indications données par le test pour l'adresse concernée, vous serez redirigé vers les démarches utiles selon le problème rencontré.

**Test d'éligibilité à la fibre**

NATHD
Le Service Public de la Fibre en Nouvelle-Aquitaine

www.nathd.fr